

RAPPORT ANNUEL

CM-AM MONEPLUS

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la préservation du capital et la réalisation d'une performance égale à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, diminuée des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part sur la durée de placement recommandée. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. L'indicateur de référence est l'€STR capitalisé. L'indice est retenu en tenant compte de la capitalisation des intérêts.

• Stratégie d'investissement

Pour réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. Cela se traduit par :

- La gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt.
- La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Le portefeuille est composé d'instruments du marché monétaire répondant aux critères de la directive 2009/65/CE et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille du fonds sont de haute qualité de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée. Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne.

L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance du portefeuille (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est de 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des titres (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est de 12 mois.

A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

Les expositions aux risques des marchés actions et de matières premières, directes ou indirectes, même par le biais de contrats financiers, sont interdites.

L'OPCVM peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, classés « Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme ».

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture contre les risques de taux et de change ;
- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition contre les risques de taux et de crédit ;
- dépôts, prises et mises en pension.

COMMENTAIRE DE GESTION

2024 est une année globalement très positive sur les marchés financiers boostés par les espoirs de baisse de taux malgré des chiffres pointant un ralentissement de l'économie mondiale.

La croissance aux Etats-Unis est estimée pour 2024 à 2,6%, tirée par un déficit budgétaire fédéral XXL à 6,2% du PIB. L'inflation est revenue à 2,9% contre 3,4% l'année précédente. Le chômage remonté à 4,1% contre 3,8% 1 an auparavant est devenu la préoccupation principale de la Fed qui a commencé à baisser ses taux en ramenant le taux fed funds de 5,30% à 4,30%. L'arrivée du Président Trump à la Maison Blanche a calmé les anticipations de baisse future des taux courts américains avec le risque de réaccélération du déficit budgétaire américain et de retour de l'inflation provoquée par la hausse des droits de douanes annoncés.

De notre côté de l'Atlantique, l'année 2024 aura été moins brillante. La croissance de la Zone Euro devrait ressortir à 0,7% contre 0,3% l'année précédente. Le chômage s'est plutôt amélioré à 6,3% contre 6,6% de la population active et l'inflation est revenue à 2,4% contre 2,9% un an auparavant. La bonne tenue de l'inflation a permis à la BCE d'entamer une politique ambitieuse de baisse de ses taux directeurs, ramenant le taux de dépôt de 4% à 3% sur l'exercice. Les marchés anticipent quasiment 1% supplémentaire de baisse de taux pour l'ensemble de l'année 2025.

Dans ce contexte qui reste favorable pour les OPC monétaires, l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions pour CM-AM Moneplus tant aux plans de la collecte qu'en terme de rendement absolu et relatif à l'indice ester de référence :

L'actif termine en forte hausse à 11,158 milliards € contre 7,589 milliards € un an auparavant soit +47,0%. Le plus bas a été atteint le 30 janvier 2024 à 7,332 milliards € et le plus haut, le 31 décembre 2024 à 11,158 milliards €.

La performance du fcp ressort à :

Pour la part IC isin FR0010389254, +3,934%, ester +3,708% soit ester +22,6BP

Pour la part RC isin FR0013354230, +3,897%, ester +3,708% soit ester +18,9BP

Pour la part IC2 isin FR0013368065, +3,928%, ester +3,708% soit ester +22,0BP

Pour la part NE isin FR0013369691, +3,916%, ester +3,708% soit ester +20,8BP

Notons la création d'une nouvelle part S isin FR001400TDJ4 intervenue le 13 novembre 2024

Sa performance sur la période est de 0,452%, ester +0,43% soit ester +1,8bp non annualisé.

La performance de chacune des parts est en ligne avec son objectif de gestion.

Rappelons que depuis le 1 septembre 2020, l'indice de référence de CM-AM Moneplus a changé ; ce n'est plus l'éonia mais l'ester, censé refléter plus fidèlement les échanges interbancaires au jour le jour dans la zone euro. Par ailleurs, cet indice est égal à l'éonia minoré de 8,5 centimes. L'éonia n'est plus calculé depuis le 1 janvier 2022.

La gestion des signatures n'a posé aucun problème majeur. La valorisation de la totalité des titres se fait au Mark to Market, quotidiennement. La durée de vie moyenne du portefeuille a légèrement diminué à 5 mois et demi, en raison de la forte hausse de l'actif.

Les 3 principaux mouvements du portefeuille sur l'exercice ont porté sur des opérations de neucp en jour le jour avec La Banque Postale au cours des mois de septembre et décembre 2024 pour des montants de 500m€.

Au 31/12/24, conformément à l'agrément accordé par l'AMF du 19/09/2003 à la société de gestion et à l'OPCVM, nous vous informons que CM-AM Moneplus n'a détenu au cours de l'année 2024 aucun cds en position.

Les perspectives pour 2025 restent excellentes pour CM-AM Moneplus :

Les taux courts devraient revenir dans un premier temps progressivement vers 2%. Les perspectives de fin de guerre en Ukraine et un possible plan de reconstruction pourraient améliorer la croissance européenne. Les taux pourraient donc se maintenir durablement au-dessus de 2%.

● **Règlement SFDR et Taxonomie**

Article 8

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

● **Doctrine AMF**

Engagé dans les critères ESG

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

● **Politique sectorielle**

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

● **Frais de gestion indirects calculés**

822 022,81 EUR

- **Article 29**

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

CM-AM MONEPLUS

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la
réutilisation des instruments financiers**

Règlement SFTR

31/12/2024

EUR

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés	0,00				
% des actifs pouvant être prêtés	0,00				

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% de l'actif net total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

10 Principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement

1. Nom	
Volume des garanties reçues	
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

10 Principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Type et qualité des garanties (collatéral)

Type et qualité de la garantie	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Liquidité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instrument de dette					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilatéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Triparties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)

Montant utilisé (%)

Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties
espèces des opérations de financement sur titres et TRS

Espèces	Titres
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom

--

Montant conservé

--

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé

0,00

En % de toutes les garanties versées

Comptes séparés

0,00

Comptes groupés

0,00

Autres comptes

0,00

Données sur les coûts ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	-3 888,89	0,00	0,00
Gestionnaire					
Montant					
Tiers					
Montant					

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	-3 888,89	0,00	0,00
En % du revenus	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
Gestionnaire					
Montant					
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tiers					
Montant					
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CM-AM MONEPLUS**Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés****31/12/24****a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
Titres financiers	
Espèces	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
Titres financiers	
Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	-3 888,89
Total des revenus	-3 888,89
Frais opérationnels directs	0,00
Frais opérationnels indirects	
Total des frais	0,00

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

● **Evènements intervenus au cours de la période**

12/02/2024 Frais : Modification des frais et commissions

22/07/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription et de rachat (possibilité de rachat pour certaines parts)

25/07/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription rachat : permettre les souscriptions/rachats via la plateforme IZNES (parts en nominatif) pour la part IC : FR0010389254

13/11/2024 Création de part : Création de la part S (FR001400TDJ4)

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	410 464 073,48	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	410 464 073,48	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	8 712 374 086,52	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 702 305 458,73	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 068 627,79	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	761 023 785,81	
OPCVM	761 023 785,81	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	22 964 098,29	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	9 906 826 044,10	
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	
Comptes financiers	1 295 328 723,58	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	1 295 328 723,58	
Total Actif I + II	11 202 154 767,68	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	10 737 522 885,45	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	420 965 151,66	
Capitaux propres I	11 158 488 037,11	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	30 580 959,04	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	30 580 959,04	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 085 771,53	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	13 085 771,53	
Total Passifs : I + III + IV	11 202 154 767,68	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	7 109 693,33	
Produits sur titres de créance	198 471 354,73	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	14 992 181,31	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	16 767 498,34	
Sous-total Produits sur opérations financières	237 340 727,71	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	-9 443 050,64	
Charges sur opérations temporaires sur titres	-3 888,89	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-2 048,15	
Sous-total charges sur opérations financières	-9 448 987,68	
Total Revenus financiers nets (A)	227 891 740,03	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	81 271,44	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-11 531 376,30	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-11 450 104,86	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	216 441 635,17	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	38 556 760,97	
Revenus nets I = C + D	254 998 396,14	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	68 717 409,43	
Frais de transactions externes et frais de cession	-86 035,25	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	68 631 374,18	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	12 305 055,76	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	80 936 429,94	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	71 992 080,62	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-180,32	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	71 991 900,30	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	13 038 425,28	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	85 030 325,58	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K + L	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	420 965 151,66	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la préservation du capital et la réalisation d'une performance égale à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, diminuée des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part sur la durée de placement recommandée. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. L'indicateur de référence est l'€STR capitalisé. L'indice est retenu en tenant compte de la capitalisation des intérêts.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	11 158 488 037,11	7 589 352 854,84	7 314 842 202,22	7 438 087 140,61	5 982 784 894,33
PART CAPI IC					
Actif net	6 564 411 977,71	4 571 693 443,97	5 512 460 900,43	5 498 161 872,06	4 111 464 731,82
Nombre de parts	10 377,998	7 511,980	9 369,006	9 349,696	6 956,453
Valeur liquidative unitaire	632 531,62	608 587,00	588 372,01	588 057,82	591 028,89
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	19 123,53	15 650,49	-1 665,49	-2 344,69	-1 181,21
PART CAPI IC2					
Actif net	609 379 913,47	518 769 049,22	690 552 035,39	1 082 993 710,69	1 160 400 833,45
Nombre de parts	5 333,767	4 719,019	6 497,237	10 194,738	10 868,461
Valeur liquidative unitaire	114 249,44	109 931,54	106 283,95	106 230,65	106 767,72
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3 447,15	2 822,42	-304,31	-423,98	-226,08
PART CAPI NE					
Actif net	167 764 523,61	186 165 178,64	344 550 305,44	435 704 249,73	386 750 240,11
Nombre de parts	1 577 016,902	1 818 509,423	3 480 891,560	4 404 053,000	3 889 853,000
Valeur liquidative unitaire	106,3809	102,3724	98,9833	98,9325	99,4254
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3,19	2,62	-0,28	-0,38	-0,22

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI RC					
Actif net	3 815 678 344,71	2 312 725 183,01	767 278 960,96	421 227 308,13	324 169 088,95
Nombre de parts	35 895 392,295	22 604 462,241	7 754 716,292	4 258 671,007	3 260 703,390
Valeur liquidative unitaire	106,2999	102,3127	98,9435	98,9105	99,4169
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3,17	2,60	-0,29	-0,40	-0,25
PART CAPI S					
Actif net	1 253 277,61				
Nombre de parts	12 476,371				
Valeur liquidative unitaire	100,4520				
Distribution unitaire sur revenu net	0,00				
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes	0,00				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00				
Capitalisation unitaire	0,38				

● **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

● **Comptabilisation des revenus**

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part IC2 :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NE :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0010389254	0,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
RC	FR0013354230	0,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
IC2	FR0013368065	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
NE	FR0013369691	0,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400TDJ4	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR0010389254	Néant
RC	FR0013354230	Néant
IC2	FR0013368065	Néant
NE	FR0013369691	Néant
S	FR001400TDJ4	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0010389254 IC

Règle applicable jusqu'au 9 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net.

Règle applicable à partir du 12 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013354230 RC

Règle applicable jusqu'au 9 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net.

Règle applicable à partir du 12 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013368065 IC2

Règle applicable jusqu'au 9 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net.

Règle applicable à partir du 12 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013369691 NE

Règle applicable jusqu'au 9 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net.

Règle applicable à partir du 12 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR001400TDJ4 S

Règle applicable jusqu'au 9 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net.

Règle applicable à partir du 12 février 2024 :

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative.

Assiette : Actif net

1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

• Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

• Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• Acquisitions temporaires de titres :

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par

ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	7 589 352 854,84	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	26 465 881 879,58	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-23 253 811 606,95	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	216 441 635,17	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	68 631 374,18	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	71 991 900,30	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	11 158 488 037,12	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	31 102,141	19 336 152 489,46
Parts rachetés durant l'exercice	-28 236,123	-17 550 939 958,02
Solde net des souscriptions/rachats	2 866,018	1 785 212 531,44
PART CAPI IC2		
Parts souscrites durant l'exercice	22 101,078	2 474 669 875,47
Parts rachetés durant l'exercice	-21 486,330	-2 409 623 998,07
Solde net des souscriptions/rachats	614,748	65 045 877,40
PART CAPI NE		
Parts souscrites durant l'exercice	1 012 403,591	105 370 525,16
Parts rachetés durant l'exercice	-1 253 896,112	-131 050 820,30
Solde net des souscriptions/rachats	-241 492,521	-25 680 295,14
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	43 539 953,650	4 548 438 889,62
Parts rachetés durant l'exercice	-30 249 023,596	-3 162 196 830,56
Solde net des souscriptions/rachats	13 290 930,054	1 386 242 059,06
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	12 476,371	1 250 099,87
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	12 476,371	1 250 099,87

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC2	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI NE	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010389254	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	6 564 411 977,71	10 377,998	632 531,62
FR0013368065	PART CAPI IC2	Capitalisable	EUR	609 379 913,47	5 333,767	114 249,44
FR0013369691	PART CAPI NE	Capitalisable	EUR	167 764 523,61	1 577 016,902	106,3809
FR0013354230	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	3 815 678 344,71	35 895 392,295	106,2999
FR001400TDJ4	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	1 253 277,61	12 476,371	100,4520

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	410 464,07	134 901,01	275 563,06	0,00	0,00
Titres de créances	8 712 374,09	5 029 945,18	3 682 428,91	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 295 328,72	0,00	0,00	0,00	1 295 328,72
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-65 219,72	4 905 838,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	5 099 626,47	8 863 829,97	0,00	1 295 328,72

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	3 832,13	30 746,95	130 551,14	245 333,85	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	3 100 528,76	2 424 202,83	2 838 770,35	348 872,15	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 295 328,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	1 823 263,41	1 494 960,62	1 231 542,18	290 852,07	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 222 953,02	3 949 910,40	4 200 863,67	885 058,07	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	AUD +/-	SEK +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	437 385,22	98 918,15	149 478,52	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,09	0,01	0,02	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-442 417,36	-100 587,58	-150 268,99	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-5 032,05	-1 669,42	-790,45	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	359 649,75	0,00	50 814,32
Titres de créances	7 560 292,41	0,00	1 152 081,68
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	7 919 942,16	0,00	1 202 896,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS	2 102,99	
NATEXIS BLEISCHRODER	292,18	
BNP Paribas SA	231,12	
HSBC Continental Europe SA	125,13	
Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA	84,58	
NOMURA HOLDINGS ING	68,41	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	68,37	
ABN AMRO NLD	54,53	
NATWEST MARKETS NV	11,59	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS		23 115,99
Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA		1 674,94
ABN AMRO NLD		1 500,08
BNP Paribas SA		1 352,71
SOCIETE GENERALE		1 192,37
NATWEST MARKETS NV		519,36
TORONTO DOMINION BK		459,88
HSBC Continental Europe SA		396,12
NOMURA HOLDINGS ING		196,93
NOMURA INTERNATIONAL PLC		92,83
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA		37,89
NatWest Markets NV		33,94
ABN AMRO SECS FRANCE - LE GUAY		6,82
NATEXIS BANQUE SA (EX BFCE)		1,09

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Dettes Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-4 986 215,88
Frais de gestion	-8 099 555,65
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-13 085 771,53
Total des créances et dettes	-13 085 771,53

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	3 198 087,94
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	2 798 541,13
Frais variables en % actuel	0,05
Rétrocession de frais de gestion	47 282,47

PART CAPI IC2	31/12/2024
Frais fixes	392 303,69
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	390 234,98
Frais variables en % actuel	0,06
Rétrocession de frais de gestion	4 832,71

PART CAPI NE	31/12/2024
Frais fixes	111 559,78
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	133 433,84
Frais variables en % actuel	0,07
Rétrocession de frais de gestion	1 423,74

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	2 745 707,83
Frais fixes en % actuel	0,09
Frais variables	1 761 401,60
Frais variables en % actuel	0,06
Rétrocession de frais de gestion	27 724,79

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	69,59
Frais fixes en % actuel	0,07
Frais variables	35,92
Frais variables en % actuel	0,04
Rétrocession de frais de gestion	7,73

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00
Titres re�us en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Obligations et valeurs assimilées			
	FR001400N3K1	BFCM Float 01/12/26	20 203 841,82
Titres de créances			
	FR0128691344	BFCM 08072025	40 716 420,09
	FR0128191139	BFCM BMT29082025	25 077 229,72
	FR0128580778	BFCM NCP01042025	123 254 158,96
	FR0128756154	BFCM NCP01082025	101 531 845,93
	FR0128789924	BFCM NCP01082025	30 365 296,70
	FR0128607217	BFCM NCP02052025	59 520 429,88
	FR0128956226	BFCM NCP09122025	30 034 745,50
	FR0128408772	BFCM NCP15012025	28 064 736,79
	FR0128664127	BFCM NCP20062025	152 982 651,42
	FR0128426196	BFCM NCP24012025	51 906 389,84
	FR0128665314	BFCM NCP26062025	36 695 970,75
	FR0128953835	CFCMMA BMT04122026	20 054 036,67
	FR0128042589	CFCMMA BMT13062025	10 247 606,92
	FR0128608116	CFCMMA NCP07052025	25 645 903,89
	FR0128193895	CFCMOC BMT05092025	30 117 702,67
	FR0127865899	CFCMOC BMT07022025	30 166 117,33
	FR0128352020	CFCMOC BMT15012025	20 792 090,14
	FR0128811553	CFCMOC BMT18092026	10 013 716,17
	FR0128664671	CFCMOC BMT24062026	10 008 232,00
	FR0128735299	CFCMOC BMT30072026	20 123 282,67
	FR0128295740	CFCMOC BMT31102025	10 076 120,00
	FR0128502699	CFCMOC NCP06032025	18 597 392,48
	FR0128808351	NCP BFCM 090925	40 439 068,15
Total			946 634 986,49

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	254 998 396,14	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	254 998 396,14	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	254 998 396,14	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	150 848 145,65	
Total	150 848 145,65	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI IC2		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	13 965 998,35	
Total	13 965 998,35	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI NE		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	3 825 777,75	
Total	3 825 777,75	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	86 354 442,42	
Total	86 354 442,42	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	4 031,97	
Total	4 031,97	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	80 936 429,94	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	80 936 429,94	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	80 936 429,94	

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	47 615 844,04	
Total	47 615 844,04	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC2		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	4 420 357,97	
Total	4 420 357,97	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI NE		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 217 006,71	
Total	1 217 006,71	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	27 682 446,65	
Total	27 682 446,65	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	774,57	
Total	774,57	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			410 464 073,48	3,68
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			410 464 073,48	3,68
Automobiles et équipementiers			98 765 092,49	0,88
BMW Float 10/09/26	EUR	80	8 083 722,70	0,07
TOYOTA Float 01/07/26	EUR	600	60 561 816,46	0,54
TOYOTA Float 08/18/25	EUR	300	30 119 553,33	0,27
Banques			260 884 660,09	2,34
ABN AMRO TV23-100125	EUR	38	3 832 127,43	0,04
BANQUE POSTALE 0,25%19-120726	EUR	500	48 236 246,47	0,43
BFCM Float 01/12/26	EUR	200	20 203 841,82	0,18
BPCE 3,625%23-170426	EUR	250	25 881 565,13	0,23
BPCE TV24-060326	EUR	200	20 068 390,00	0,18
LLOYDS BANK 2,375%20-090426	EUR	60 000	60 783 197,31	0,55
NATWEST MKTS TV23-180925	EUR	200	20 084 115,42	0,18
SANSCF Float 09/15/25	EUR	600	60 280 108,76	0,54
SOCIETEGENERALE TV24-190126	EUR	15	1 515 067,75	0,01
Instruments de placement hors actions			50 814 320,90	0,46
SOCGEN 0 05/23/25	EUR	300	30 746 956,52	0,28
SOCGEN 0 11/26/25	EUR	200	20 067 364,38	0,18
Titres de créances			8 712 374 086,52	78,08
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			8 702 305 458,73	77,99
Aérospatial et défense			103 677 027,45	0,93
THALES NCP04032025	EUR	54 000 000	53 713 145,90	0,48
THALES NCP10012025	EUR	50 000 000	49 963 881,55	0,45
Agro-alimentaire			87 950 736,36	0,79
AXEREA NCP07032025	EUR	9 500 000	9 447 866,25	0,08
DANONE NCP04042025	EUR	25 000 000	24 814 591,47	0,22
ECP CARLSBERG 25	EUR	20 000 000	19 882 211,54	0,18
ECP CRLSBG 3.13%25	EUR	20 000 000	19 839 218,70	0,18
L.D.C. NCP04032025	EUR	4 000 000	3 980 632,52	0,04
SAVENC NCP02012025	EUR	5 000 000	5 000 000,00	0,05
SAVENC NCP03022025	EUR	5 000 000	4 986 215,88	0,04
Assurance - Non vie			29 433 817,65	0,26
AXA NCP10102025	EUR	30 000 000	29 433 817,65	0,26
Automobiles et équipementiers			135 970 270,88	1,22
ECP VOLKS2.81%0625	EUR	60 000 000	59 225 244,31	0,53
ECP VOLKSWA2.90%25	EUR	60 000 000	59 380 204,52	0,53
ECP VOLKSWAGEN FIN	SEK	200 000 000	17 364 822,05	0,16
Banques			735 275 562,86	6,59
CACF 04122025	EUR	40 000 000	39 026 888,98	0,35
CACF BMT08122025	EUR	50 000 000	48 770 982,88	0,44

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CACF BMT12122025	EUR	50 000 000	48 738 354,30	0,44
CACF BMT14022025	EUR	25 000 000	25 936 845,48	0,23
CACF BMT18122025	EUR	80 000 000	77 972 203,97	0,70
CACF BMT27022026	EUR	20 000 000	19 424 747,25	0,17
CL BMT03072025	EUR	10 000 000	10 222 020,24	0,09
CL BMT12052025	EUR	20 000 000	20 568 072,18	0,18
CL BMT14012026	EUR	40 000 000	40 267 263,51	0,36
CL BMT20032026	EUR	50 000 000	50 018 634,16	0,45
CL BMT24102025	EUR	20 000 000	20 182 475,85	0,18
CL BMT ESTRCAP1026	EUR	35 000 000	35 167 188,91	0,32
CL BMT PRE CPTE 25	EUR	60 000 000	58 577 234,95	0,53
CL NCP05082025	EUR	20 000 000	20 283 598,49	0,18
CL NCP06082025	EUR	30 000 000	30 421 676,84	0,27
CL NCP11072025	EUR	60 000 000	61 046 156,58	0,55
CL NCP14032025	EUR	30 000 000	29 822 414,97	0,27
CL NCP21022025	EUR	27 000 000	27 932 888,82	0,25
NATIXI NCP05092025	EUR	40 000 000	40 434 680,93	0,36
NATIXI NCP29072025	EUR	30 000 000	30 461 233,57	0,27
ALPES NCP18072025	EUR	10 000 000	10 164 555,24	0,09
BANCO BILBAO VI 25	USD	100 000 000	93 635 410,89	0,84
BARCLA ESTRCAP25	EUR	93 000 000	94 008 819,77	0,84
BARCLA NCP04042025	EUR	20 000 000	20 587 236,67	0,18
BARCLA NCP06022025	EUR	100 000 000	103 652 553,74	0,93
BARCLA NCP07032025	EUR	40 000 000	39 779 325,52	0,36
BARCLA NCP17042025	EUR	30 000 000	30 840 865,97	0,28
BARCLA NCP ESTR25	EUR	30 000 000	30 839 550,05	0,28
BFCM 08072025	EUR	40 000 000	40 716 420,09	0,37
BFCM BMT29082025	EUR	25 000 000	25 077 229,72	0,22
BFCM NCP01042025	EUR	120 000 000	123 254 158,96	1,10
BFCM NCP01082025	EUR	30 000 000	30 365 296,70	0,27
BFCM NCP01082025	EUR	100 000 000	101 531 845,93	0,91
BFCM NCP02052025	EUR	58 000 000	59 520 429,88	0,53
BFCM NCP09122025	EUR	30 000 000	30 034 745,50	0,27
BFCM NCP15012025	EUR	27 000 000	28 064 736,79	0,25
BFCM NCP20062025	EUR	150 000 000	152 982 651,42	1,37
BFCM NCP24012025	EUR	50 000 000	51 906 389,84	0,47
BFCM NCP26062025	EUR	36 000 000	36 695 970,75	0,33
BPCE NCP09012025	EUR	77 000 000	80 100 104,96	0,72
BPCE NCP09102025	EUR	20 000 000	20 149 184,11	0,18
BPCE NCP16052025	EUR	70 000 000	71 674 742,34	0,64
BPCE NCP18122025	EUR	46 000 000	46 015 287,59	0,41
BPCE NCP24012025	EUR	47 000 000	48 792 692,65	0,44

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BPCE NCP24042025	EUR	50 000 000	51 343 905,60	0,46
BPCE NCP26022025	EUR	98 000 000	101 360 775,86	0,91
BPCE NCP28032025	EUR	50 000 000	51 524 144,15	0,46
BPCE NCP28082025	EUR	50 000 000	50 604 995,73	0,45
CA802 NCP16072025	EUR	20 000 000	20 337 373,98	0,18
CD BNP FORTIS SA25	EUR	70 000 000	68 997 247,70	0,62
CD BNP PAR.3.58%25	EUR	90 000 000	89 303 412,99	0,80
CD BNP PARIBAS 25	EUR	30 000 000	29 533 808,04	0,26
CD BNP PARIBAS 25	EUR	100 000 000	97 996 584,53	0,88
CD HP 220925	EUR	15 000 000	14 707 978,95	0,13
CD LLOYDS BANK 25	EUR	40 000 000	39 699 856,99	0,36
CD MITSUBISHI 25	EUR	50 000 000	49 800 826,90	0,45
CD NATWEST MKTS 26	EUR	50 000 000	47 643 972,02	0,43
CFCMMA BMT04122026	EUR	20 000 000	20 054 036,67	0,18
CFCMMA BMT13062025	EUR	10 000 000	10 247 606,92	0,09
CFCMMA NCP07052025	EUR	25 000 000	25 645 903,89	0,23
CP BBVA 5.665% 25	USD	100 000 000	94 798 821,93	0,85
CP SANT.3.80% 0425	EUR	60 000 000	59 538 911,57	0,53
CP SANT.3.80% 25	EUR	40 000 000	39 671 934,15	0,36
ECD ABN AMRO BK25	EUR	150 000 000	148 961 701,85	1,34
ECD BNP 3.5% 0725	EUR	50 000 000	49 272 832,36	0,44
ECD BNP 3.645% 25	EUR	96 000 000	94 830 904,38	0,85
ECD BNP PARIBAS25	EUR	50 000 000	49 405 895,99	0,44
ECD BNP PARIBAS 25	EUR	100 000 000	99 263 451,29	0,89
ECD GOLDMAN SACHS 05032025	EUR	100 000 000	99 460 796,88	0,89
ECD LBCM 3.685% 25	EUR	50 000 000	49 403 172,96	0,44
ECP BANCO BILBAO25	USD	50 000 000	47 903 045,99	0,43
ECP BANCO SANT. 25	EUR	50 000 000	49 217 192,55	0,44
ECP BANCO SNTNDER	EUR	20 000 000	19 623 457,25	0,18
ECP BBVA 5.655% 25	USD	60 000 000	56 534 430,68	0,51
ECP BNCO BBO 4.15%	USD	100 000 000	92 861 915,76	0,83
ECP DEUTSCH BK 25	EUR	30 000 000	29 659 743,50	0,27
ECP GOLDMAN2.71%25	EUR	50 000 000	49 360 825,94	0,44
ECP HEWLETT 220425	EUR	50 000 000	49 535 146,64	0,44
ECP HONDA BK 25	EUR	5 000 000	4 963 474,76	0,04
ECP INTES 3.625%25	EUR	50 000 000	49 888 050,52	0,45
ECP INTESA SANPA25	EUR	20 000 000	19 776 236,77	0,18
ECP LLOYDS BANK 25	EUR	35 000 000	35 291 706,82	0,32
ECP LLOYDS BANK CORPORATE 04092025	EUR	75 000 000	75 876 387,85	0,68
ECP RABOBABNK 25	AUD	100 000 000	58 230 227,50	0,52
ECP RABOBK 4.68%25	AUD	70 000 000	40 687 923,89	0,36
ECP SANTAND2.43%25	EUR	50 000 000	48 857 208,19	0,44

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ECP SANTANDER 25	EUR	20 000 000	19 629 039,20	0,18
ECP SUMITOM2.86%25	EUR	60 000 000	59 442 757,18	0,53
ECP VW 170125	EUR	30 000 000	29 960 016,86	0,27
GOLDMAN SHS2.72%25	EUR	50 000 000	49 349 387,54	0,44
L.B.P. NCP01082025	EUR	60 000 000	60 908 144,89	0,55
L.B.P. NCP11042025	EUR	46 000 000	47 278 068,88	0,42
L.B.P. NCP12122025	EUR	25 000 000	25 025 220,14	0,22
L.B.P. NCP18072025	EUR	60 000 000	60 999 306,80	0,55
LEASIN NCP29072025	EUR	40 000 000	39 392 787,67	0,35
NCP BFCM 090925	EUR	40 000 000	40 439 068,15	0,36
PALATI NCP05032025	EUR	47 000 000	48 571 691,96	0,44
PALATI NCP28022025	EUR	30 000 000	31 021 094,27	0,28
RABOBK NCP04072025	EUR	60 000 000	61 072 263,79	0,55
RABOBK NCP30062025	EUR	40 000 000	39 459 639,80	0,35
SANTANDER 3.81% 25	EUR	30 000 000	29 840 729,29	0,27
SG BMT08082025	EUR	40 000 000	40 658 433,91	0,36
SG BMT15092025	EUR	10 000 000	10 029 692,00	0,09
SG BMT18072025	EUR	50 000 000	49 253 169,75	0,44
SG BMT23102025	EUR	50 000 000	48 960 998,57	0,44
SG BMT31032025	EUR	60 000 000	61 905 396,98	0,55
SG BMT31102025	EUR	10 000 000	10 061 778,02	0,09
SG NCP02072025	EUR	30 000 000	30 525 627,47	0,27
SG NCP02122025	EUR	25 000 000	25 014 188,75	0,22
SG NCP05122025	EUR	40 000 000	40 019 294,44	0,36
SG NCP12122025	EUR	30 000 000	30 007 431,50	0,27
STELLA NCP04062025	EUR	40 000 000	40 883 664,59	0,37
STELLA NCP13032025	EUR	20 000 000	20 644 192,12	0,19
STELLA NCP14022025	EUR	10 000 000	10 358 564,78	0,09
UNICRE NCP14022025	EUR	50 000 000	50 226 273,83	0,45
Bâtiment et matériaux de construction			50 269 581,19	0,45
ECP ASSA2.73%0625	EUR	15 000 000	14 809 995,22	0,13
ECP FERRO 3.195%25	EUR	35 500 000	35 459 585,97	0,32
Boissons			45 527 849,81	0,41
PRFIN. NCP17032025	EUR	6 000 000	5 961 866,40	0,05
PRFIN. NCP19052025	EUR	40 000 000	39 565 983,41	0,36
Chimie			20 858 620,62	0,19
ECP AKZO NBL 3.29%	EUR	21 000 000	20 858 620,62	0,19
Electricité			352 307 650,45	3,16
ECP EDP 3.19%0125	EUR	20 000 000	19 988 310,70	0,18
ECP SSE PLC 25	EUR	20 000 000	19 900 503,62	0,18
ECP SSE PLC 270125	EUR	52 500 000	52 381 310,86	0,47
ECP TERNA 2.77%25	EUR	18 000 000	17 777 419,01	0,16

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EDF NCP02122025	EUR	40 000 000	39 106 086,42	0,35
EDF NCP03042025	EUR	80 000 000	79 405 871,64	0,71
EDF NCP14022025	EUR	44 000 000	43 843 674,84	0,39
EDF NCP16012025	EUR	80 000 000	79 904 473,36	0,72
Energie non renouvelable			69 561 732,85	0,62
ECP SNAM 3.35%25	EUR	50 000 000	49 950 480,34	0,45
ECP SNAM SPA 0925	EUR	20 000 000	19 611 252,51	0,17
Entités garanties par Etat			408 962 580,80	3,66
ACOSS NCP17112025	EUR	42 000 000	42 008 722,47	0,38
ACOSS NCP28112025	EUR	25 000 000	24 998 852,92	0,22
BPIFR BMT20102026	EUR	60 000 000	57 418 242,57	0,51
BPIFR NCP07072025	EUR	70 000 000	69 025 985,48	0,62
BPIFR NCP10062025	EUR	100 000 000	98 784 564,03	0,89
BPIFR NCP14012025	EUR	36 000 000	37 387 389,45	0,33
UNEDIC NCP07052025	EUR	40 000 000	39 608 790,30	0,35
UNEDIC NCP25032025	EUR	40 000 000	39 730 033,58	0,36
Finance générale			149 894 653,46	1,34
CFCMOC BMT05092025	EUR	30 000 000	30 117 702,67	0,27
CFCMOC BMT07022025	EUR	30 000 000	30 166 117,33	0,27
CFCMOC BMT15012025	EUR	20 000 000	20 792 090,14	0,18
CFCMOC BMT18092026	EUR	10 000 000	10 013 716,17	0,09
CFCMOC BMT24062026	EUR	10 000 000	10 008 232,00	0,09
CFCMOC BMT30072026	EUR	20 000 000	20 123 282,67	0,18
CFCMOC BMT31102025	EUR	10 000 000	10 076 120,00	0,09
CFCMOC NCP06032025	EUR	18 000 000	18 597 392,48	0,17
Fournisseurs de services de télécommunications			63 264 065,51	0,57
ORANGE NCP03092025	EUR	20 000 000	20 226 056,32	0,18
ORANGE NCP05032025	EUR	17 000 000	17 553 459,16	0,16
ORANGE NCP19062025	EUR	25 000 000	25 484 550,03	0,23
Gaz eau et services multiples aux collectivités			328 997 589,08	2,95
ECP IBERDR3.015%25	EUR	100 000 000	99 907 179,93	0,90
ENGIE NCP13012025	EUR	50 000 000	50 087 237,50	0,45
ENGIE NCP16012025	EUR	7 000 000	7 049 254,74	0,06
VEOLIA ESTRCAP1125	EUR	10 000 000	10 034 372,39	0,09
VEOLIA NCP05062025	EUR	50 000 000	51 109 908,42	0,46
VEOLIA NCP07032025	EUR	20 000 000	20 642 688,81	0,18
VEOLIA NCP26112025	EUR	50 000 000	50 096 762,59	0,45
VEOLIA NCP28112025	EUR	40 000 000	40 070 184,70	0,36
Industries généralistes			48 736 938,07	0,44
SONEPA NCP11042025	EUR	16 000 000	15 869 357,97	0,14
SONEPA NCP28022025	EUR	15 000 000	14 925 911,51	0,14
VERALL NCP07022025	EUR	18 000 000	17 941 668,59	0,16

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Ingénierie Industrielle			100 368 877,96	0,90
ECP TRATON 070325	EUR	20 000 000	19 893 002,52	0,18
ECP VOLVO 2.74% 25	EUR	50 000 000	49 422 921,54	0,44
ECP VOLVO TRE.0725	EUR	31 500 000	31 052 953,90	0,28
Instruments de placement hors actions			361 209 514,30	3,24
CD NATWE.3.505%26	EUR	40 000 000	38 732 831,55	0,35
ECP NATWE 3.77% 25	EUR	35 000 000	34 614 936,11	0,31
ING NV NCP01082025	EUR	60 000 000	60 899 866,81	0,54
ING NV NCP07032025	EUR	37 000 000	38 201 946,51	0,34
ING NV NCP07032025	EUR	40 000 000	41 298 725,61	0,37
ING NV NCP11042025	EUR	26 000 000	26 740 478,71	0,24
ING NV NCP19122025	EUR	30 000 000	30 013 398,50	0,27
ING NV NCP21022025	EUR	28 000 000	28 957 806,86	0,26
ING NV NCP21032025	EUR	30 000 000	30 931 299,44	0,28
ING NV NCP22042025	EUR	30 000 000	30 818 224,20	0,28
Investissement immobilier et services			54 568 226,17	0,49
CDC HA NCP19032025	EUR	5 000 000	4 967 855,63	0,05
CDC HA NCP24022025	EUR	20 000 000	19 907 882,36	0,18
CDC HA NCP27032025	EUR	15 000 000	14 894 684,85	0,13
CDC HA NCP30062025	EUR	15 000 000	14 797 803,33	0,13
Médias			46 837 267,56	0,42
BT UNIVERS MU 0225	EUR	20 000 000	19 904 288,57	0,18
UNIVER NCP 0125	EUR	20 000 000	19 963 348,67	0,18
UNIVER NCP21022025	EUR	7 000 000	6 969 630,32	0,06
Services aux consommateurs			49 843 980,29	0,45
ECP AMCOR 3.26%25	EUR	20 000 000	19 931 585,94	0,18
ECP AMCOR FI 0225	EUR	30 000 000	29 912 394,35	0,27
Services bancaires invest et de courtage			258 153 606,89	2,31
ECP ENEL 3.29%0125	EUR	31 500 000	31 426 552,43	0,28
ECP ENEL FI 25	EUR	20 000 000	19 948 019,07	0,18
ECP ENEL FIN 0125	EUR	67 600 000	67 430 211,70	0,60
FINAGA NCP05032025	EUR	50 000 000	49 731 065,45	0,44
FINAGA NCP12022025	EUR	30 000 000	29 890 378,87	0,27
FINAGA NCP17022025	EUR	30 000 000	29 877 623,74	0,27
FINAGA NCP28022025	EUR	30 000 000	29 849 755,63	0,27
Services financiers et de crédit			332 952 018,22	2,98
ECP HITACHI2.93%25	EUR	14 000 000	13 887 354,73	0,12
ECP HITACHI CAP25	EUR	14 000 000	13 939 757,40	0,13
ECP NTT 25	EUR	40 000 000	39 775 659,21	0,36
ECP NTT FI3.10%325	EUR	25 000 000	24 875 495,22	0,22
ECP NTT FIN3.02%25	EUR	57 000 000	56 708 461,48	0,51
ECP NTT FINANCE UK	USD	54 000 000	51 651 597,69	0,46

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ECP SVERIG 3.64%25	SEK	300 000 000	26 150 595,12	0,23
ECP VOLKS 2.64%25	SEK	300 000 000	26 049 797,66	0,23
ECP VOLKSWA2.63%25	SEK	300 000 000	26 042 024,64	0,23
ECP VOLKSWAGEN0325	SEK	420 000 000	36 436 139,96	0,33
ECP VW 230125	SEK	200 000 000	17 435 135,11	0,16
Sociétés de placement immobilier			65 892 145,14	0,59
CDC HA NCP15012025	EUR	10 000 000	9 988 359,07	0,09
CDC HA NCP30012025	EUR	12 000 000	11 969 981,44	0,11
ECP COFINIMMO 25	EUR	25 000 000	24 967 940,72	0,22
FONCIE NCP21012025	EUR	10 000 000	9 982 870,12	0,09
FONCIE NCP23012025	EUR	9 000 000	8 982 993,79	0,08
Transport industriel			38 785 188,06	0,35
BOLLOR NCP12032025	EUR	4 000 000	3 977 364,27	0,04
ECP FERROVI 3.445%	EUR	10 000 000	9 999 109,85	0,09
PARIS NCP22042025	EUR	17 000 000	16 848 053,72	0,15
PARIS NCP28022025	EUR	8 000 000	7 960 660,22	0,07
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé			10 068 627,79	0,09
Banques			10 068 627,79	0,09
ECD HSBC BANK 0,31%14102025	EUR	10 000 000	10 068 627,79	0,09
Parts d'OPC et fonds d'investissements			761 023 785,81	6,82
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			761 023 785,81	6,82
AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP	EUR	696,154	8 052 882,94	0,07
AMUNDI EURO LIQUIDTY SRI-I2C	EUR	35 025,943	370 596 154,50	3,32
BNP PARIBAS CASH INVEST I	EUR	23,062	1 385 592,67	0,01
BNP PARIBAS MONEY 3M-IC	EUR	4 058,961	100 097 447,05	0,90
OSTRUM SRI MONEY-I C EUR	EUR	6 050,28294	80 225 965,25	0,72
OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	EUR	1 096,0385	120 572 455,29	1,08
SG MONETAIRE PLUS-IC	EUR	3 176,4388	80 093 288,11	0,72
Total			9 883 861 945,81	88,58

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OVCT 240603 USD/EUR	0,00	2 762 103,52	EUR	54 499 887,68	USD	-57 261 991,20
V AUD EUR 06/08/25	378 047,60	0,00	EUR	41 779 955,00	AUD	-41 401 907,40
V AUD EUR 24/07/25	1 724 945,67	0,00	EUR	60 910 613,67	AUD	-59 185 668,00
V SEK EUR 13/03/25	0,00	187 200,00	EUR	26 025 753,00	SEK	-26 212 953,00
V SEK EUR 17/03/25	0,00	140 579,03	EUR	26 072 883,97	SEK	-26 213 463,00
V SEK EUR 20/03/25	0,00	57 168,52	EUR	17 418 727,48	SEK	-17 475 896,00
V SEK EUR 23/01/25	0,00	227 201,07	EUR	17 239 274,93	SEK	-17 466 476,00
V SEK EUR 24/01/25	0,00	508 986,89	EUR	25 691 123,11	SEK	-26 200 110,00
V SEK EUR 24/03/25	0,00	375 982,59	EUR	36 324 108,81	SEK	-36 700 091,40
V USD EUR 04/02/25	0,00	838 476,29	EUR	50 963 805,79	USD	-51 802 282,08
V USD EUR 14/04/25	0,00	4 084 525,34	EUR	91 519 626,66	USD	-95 604 152,00
V USD EUR 22/01/25	0,00	2 800 859,09	EUR	45 189 116,91	USD	-47 989 976,00
V USD EUR 22/07/25	0,00	4 687 492,10	EUR	90 375 709,90	USD	-95 063 202,00
V USD EUR 26/09/25	0,00	6 445 411,20	EUR	88 250 340,80	USD	-94 695 752,00
Total	2 102 993,27	23 115 985,64		672 260 927,71		-693 273 920,08

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
SWAABA030725ECP VOLV	30 371 000,00	0,00	130 586,14	30 371 000,00
SWAABA050325FINAGA N	48 972 000,00	0,00	37 896,20	48 972 000,00
SWAABA220925CD HP 22	14 550 000,00	0,00	24 289,64	14 550 000,00
SWAABA220925ECP SNAM	19 404 000,00	0,00	32 248,67	19 404 000,00
SWAABA260925ECP BANC	19 432 000,00	0,00	8 970,27	19 432 000,00
SWAABA290725LEASIN N	38 641 000,00	0,00	126 914,75	38 641 000,00
SWABBV090225ECP AMCO	20 000 000,00	0,00	723,82	20 000 000,00
SWABBV180525PRFIN. N	39 439 000,00	16 619,59	0,00	39 439 000,00
SWABBV180625ECP ASSA	14 797 000,00	0,00	130,63	14 797 000,00
SWABBV280225UNIVER N	19 856 000,00	2 870,80	0,00	19 856 000,00
SWABBV300125ECP ENEL	43 000 000,00	4 722,18	0,00	43 000 000,00
SWABBV310125ECP ENEL	19 886 000,00	1 183,62	0,00	19 886 000,00
SWABNP040425DANONE N	24 108 000,00	0,00	2 101,97	24 108 000,00
SWABNP120225FINAGA N	29 348 000,00	0,00	31 144,36	29 348 000,00
SWABNP250125ECP INTE	49 081 000,00	0,00	37 930,74	49 081 000,00
SWABNP250125ECP SSE	52 500 000,00	3 510,27	0,00	52 500 000,00
SWABNP280225FINAGA N	29 368 000,00	0,00	25 087,74	29 368 000,00
SWACA 030425EDF N	77 077 000,00	0,00	9 329,06	77 077 000,00
SWACA 031225ECP SANT	48 801 000,00	65 686,72	0,00	48 801 000,00
SWACA 070525UNEDIC N	40 000 000,00	163,65	0,00	40 000 000,00
SWACA 081225CACF B	46 709 000,00	0,00	312 295,35	46 709 000,00
SWACA 110625ECP VOLK	59 160 000,00	9 115,96	0,00	59 160 000,00
SWACA 161025CD BNP P	97 285 000,00	0,00	108 276,11	97 285 000,00
SWACA 170426BPCE 3.6	25 000 000,00	0,00	334 711,86	25 000 000,00
SWADOM220425ECP HEWL	48 150 000,00	0,00	72 339,20	48 150 000,00
SWAHSB050825ECP BANC	48 390 000,00	0,00	99 272,02	48 390 000,00
SWAHSB070225VERALL N	12 000 000,00	165,19	0,00	12 000 000,00
SWAHSB070325AXEREA N	9 500 000,00	556,66	0,00	9 500 000,00
SWAHSB070325ECP TRAT	19 716 000,00	1 453,41	0,00	19 716 000,00
SWAHSB080125ECP EDP	19 929 000,00	917,24	0,00	19 929 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWAHSB230125UNIVER N	20 000 000,00	1 864,54	0,00	20 000 000,00
SWAHSB280125ECP ENEL	31 325 000,00	2 253,11	0,00	31 325 000,00
SWAHSB280225ECP SSE	19 845 000,00	3 879,44	0,00	19 845 000,00
SWAHSB300125ECP ENEL	12 500 000,00	947,27	0,00	12 500 000,00
SWAHSB300125ECP ENEL	12 000 000,00	1 208,08	0,00	12 000 000,00
SWANAT040325ECP NTT	25 000 000,00	1 852,33	0,00	25 000 000,00
SWANAT090426LLOYDS B	60 000 000,00	0,00	1 088,45	60 000 000,00
SWANAT180725SG B	47 514 000,00	0,00	65 102,06	47 514 000,00
SWANAT251126CD NATWE	47 560 000,00	0,00	15 372,78	47 560 000,00
SWANOM030425ECD BNP	98 085 000,00	0,00	62 128,73	98 085 000,00
SWANOM050325ECP NTT	56 568 000,00	8 485,75	0,00	56 568 000,00
SWANOM050525ECP VOLK	59 279 000,00	21 030,18	0,00	59 279 000,00
SWANOM130325ECP CARL	19 795 000,00	1 266,48	0,00	19 795 000,00
SWANOM170225FINAGA N	29 351 000,00	0,00	28 753,24	29 351 000,00
SWANOM290525ECP VOLV	49 321 000,00	14 540,85	0,00	49 321 000,00
SWANOM310325ECD ABN	150 000 000,00	7 980,55	0,00	150 000 000,00
SWASG 181225CACF B	75 055 000,00	0,00	366 914,85	75 055 000,00
SWTABA010825CD BNP P	29 031 000,00	0,00	85 280,07	29 031 000,00
SWTABA021225EDF N	39 019 000,00	26 465,28	0,00	39 019 000,00
SWTABA050625ECD BNP	48 211 000,00	0,00	176 280,21	48 211 000,00
SWTABA060325SANTANDE	28 887 000,00	24 798,31	0,00	28 887 000,00
SWTABA070725BPIFR N	67 500 000,00	0,00	301 508,33	67 500 000,00
SWTABA121225CACF B	46 731 000,00	0,00	310 750,34	46 731 000,00
SWTABA170725ECD BNP	48 291 000,00	0,00	186 473,77	48 291 000,00
SWTABA190325CDC HA N	4 812 000,00	0,00	683,41	4 812 000,00
SWTABA270226CACF B	18 675 000,00	0,00	78 198,52	18 675 000,00
SWTABA300425ECP SUMI	59 433 000,00	3 263,85	0,00	59 433 000,00
SWTABN130726BANQUE P	48 251 000,00	0,00	6 821,63	48 251 000,00
SWTBBV040225ECP AMCO	30 000 000,00	595,79	0,00	30 000 000,00
SWTBBV040425CD LLOYD	38 601 000,00	0,00	34 737,57	38 601 000,00
SWTBBV070325BARCLA N	38 531 000,00	37 503,93	0,00	38 531 000,00
SWTBBV220325ECP VOLK	35 949 000,00	3 917,39	0,00	35 949 000,00
SWTBBV2306252.4539/O	49 322 000,00	0,00	2 297,29	49 322 000,00
SWTBBV310325ECP HOND	5 000 000,00	956,43	0,00	5 000 000,00
SWTBNP050325ECD GOLD	98 290 000,00	0,00	70 462,36	98 290 000,00
SWTBNP100425CD BNP P	86 771 000,00	0,00	76 977,26	86 771 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWTBNP140225EDF N	42 421 000,00	98 130,55	0,00	42 421 000,00
SWTBNP140325CL N	28 900 000,00	0,00	2 497,55	28 900 000,00
SWTBNP140425CP BBVA	88 115 000,00	0,00	128 991,37	88 115 000,00
SWTBNP140725CD BNP F	67 578 000,00	0,00	281 612,79	67 578 000,00
SWTBNP1501252.9832/O	10 000 000,00	278,50	0,00	10 000 000,00
SWTBNP150425CP SANT.	38 520 000,00	0,00	44 041,18	38 520 000,00
SWTBNP160426CD NATWE	37 346 000,00	0,00	259 880,80	37 346 000,00
SWTBNP170125ECP VW 1	29 334 000,00	0,00	21 447,77	29 334 000,00
SWTBNP180425PARIS N	17 000 000,00	0,00	4 645,05	17 000 000,00
SWTBNP220125ECP BANC	47 393 000,00	129 198,39	0,00	47 393 000,00
SWTBNP250325ECP AKZO	20 658 000,00	0,00	10 604,08	20 658 000,00
SWTBNP260925ECP BNCO	85 751 000,00	0,00	38 427,00	85 751 000,00
SWTBNP270525ECP DEUT	28 896 000,00	0,00	100 720,93	28 896 000,00
SWTBNP270525ECP INTE	19 247 000,00	0,00	67 088,03	19 247 000,00
SWTBNP300625RABOBK N	38 595 000,00	0,00	149 050,35	38 595 000,00
SWTCA 060625ECD LBCM	48 205 000,00	0,00	180 141,96	48 205 000,00
SWTCA 0608252.5979/O	40 879 000,00	0,00	32 737,19	40 879 000,00
SWTCA 090625ECD BNP	92 588 000,00	0,00	337 058,77	92 588 000,00
SWTCA 100625BPIFR N	96 523 000,00	0,00	347 517,18	96 523 000,00
SWTCA 101025AXA N	29 205 000,00	0,00	12 868,84	29 205 000,00
SWTCA 110425SONEPA N	16 000 000,00	2 337,24	0,00	16 000 000,00
SWTCA 120625ECP TERN	17 752 000,00	3 337,48	0,00	17 752 000,00
SWTCA 130125SNAM 0%1	50 000 000,00	2 556,33	0,00	50 000 000,00
SWTCA 160125COFINIMM	25 000 000,00	1 378,96	0,00	25 000 000,00
SWTDOM070425CP SANT.	57 780 000,00	0,00	25 023,32	57 780 000,00
SWTDOM220725BANCO BI	87 232 000,00	0,00	353 870,10	87 232 000,00
SWTDOM240225CDC HA N	19 653 000,00	0,00	8 645,65	19 653 000,00
SWTHSB020625ECP BBVA	10 000 000,00	0,00	38 265,26	10 000 000,00
SWTHSB020625ECP NATW	33 715 000,00	0,00	130 368,24	33 715 000,00
SWTHSB2003252.7604/O	17 288 000,00	0,00	401,70	17 288 000,00
SWTHSB201026BPIFR B	57 222 000,00	7 231,16	0,00	57 222 000,00
SWTHSB240725ECP RABO	59 607 000,00	0,00	12 909,32	59 607 000,00
SWTHSB270325CDC HA N	15 000 000,00	0,00	9 943,14	15 000 000,00
SWTHSB2905263.1372/O	7 969 000,00	0,00	104 959,70	7 969 000,00
SWTHSB290526OISEST/3	272 204,04	104 658,14	0,00	272 204,04
SWTNAT040325THALES N	52 027 000,00	9 742,38	0,00	52 027 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWTNAT170225CD MITSU	50 000 000,00	0,00	4 305,38	50 000 000,00
SWTNAT231025SG B	47 362 000,00	0,00	411 267,38	47 362 000,00
SWTNAT280225CD GOLDM	49 149 000,00	0,00	23 317,29	49 149 000,00
SWTNAX160125EDF N	77 160 000,00	292 179,19	0,00	77 160 000,00
SWTNOM020625ECP BBVA	42 468 000,00	0,00	162 932,20	42 468 000,00
SWTNOM040225ECP NTT	50 609 000,00	4 470,84	0,00	50 609 000,00
SWTNOM070125TOYOTA F	60 000 000,00	3 425,24	0,00	60 000 000,00
SWTNOM090425ECP HITA	14 000 000,00	1 516,90	0,00	14 000 000,00
SWTNOM130325ECP NTT	40 000 000,00	1 348,85	0,00	40 000 000,00
SWTNOM130325ECP VOLK	25 828 000,00	121,58	0,00	25 828 000,00
SWTNOM170325ECP VOLK	25 874 000,00	1 007,25	0,00	25 874 000,00
SWTNOM170925ECP SANT	19 409 000,00	0,00	30 705,43	19 409 000,00
SWTNOM2006252.4639/O	49 324 000,00	0,00	910,63	49 324 000,00
SWTNOM210225ECP HITA	13 886 000,00	1 417,44	0,00	13 886 000,00
SWTNOM2503252.9932/O	39 395 000,00	0,00	4 334,35	39 395 000,00
SWTNOM280225SONEPA N	14 886 000,00	1 795,02	0,00	14 886 000,00
SWTRBS100125THALES N	49 066 000,00	0,00	33 944,95	49 066 000,00
SWTSG 041225CACF 041	37 244 000,00	0,00	310 596,38	37 244 000,00
SWTSG 090425ECP CRLS	20 000 000,00	0,00	3 324,09	20 000 000,00
SWTSG 211125CL BMT P	55 775 000,00	0,00	511 538,65	55 775 000,00
Sous total		935 906,29	7 464 973,40	4 914 079 204,04
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		935 906,29	7 464 973,40	4 914 079 204,04

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 883 861 945,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-21 012 992,37
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-6 529 067,11
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 315 253 922,31
Autres passifs (-)	-13 085 771,53
Total = actif net	11 158 488 037,11



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM MONEPLUS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
CM-AM MONEPLUS
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM MONEPLUS

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM MONEPLUS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 22/04/2024 15:12:13

Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	6 675 629 932,89	6 324 014 126,37
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	104 195 326,89	315 812 805,87
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	104 195 326,89	315 812 805,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	6 168 812 532,68	5 441 214 799,23
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	6 168 812 532,68	5 441 214 799,23
Titres de créances négociables	6 168 812 532,68	5 441 214 799,23
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	388 489 784,42	562 194 294,46
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	388 489 784,42	562 194 294,46
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	14 132 288,90	4 792 226,81
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	14 132 288,90	4 792 226,81
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	101 155 575,36	173 727 804,13
Opérations de change à terme de devises	101 155 575,36	173 612 964,13
Autres	0,00	114 840,00
Comptes financiers	932 410 629,36	992 672 875,97
Liquidités	932 410 629,36	992 672 875,97
Total de l'actif	7 709 196 137,61	7 490 414 806,47

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	7 394 889 922,83	7 335 731 560,01
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	66 505 615,13	-46 874 659,38
Résultat de l'exercice (a, b)	127 957 316,88	25 985 301,59
Total des capitaux propres	7 589 352 854,84	7 314 842 202,22
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	3 507 658,43	91 857,69
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	3 507 658,43	91 857,69
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	3 507 658,43	91 857,69
Dettes	116 335 624,34	175 480 746,56
Opérations de change à terme de devises	108 638 400,00	170 458 315,00
Autres	7 697 224,34	5 022 431,56
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	7 709 196 137,61	7 490 414 806,47

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
T23002612741 SWTNAT050124ECP SANT	30 000 000,00	0,00
T23002636797 SWANOM050224ECP SAN	40 000 000,00	0,00
T23002664958 SWTHSB140324BILBAO N	35 000 000,00	0,00
T23002665013 SWTNOM080324CD CA SA	20 000 000,00	0,00
T23002665014 SWTNOM070324CD BNP P	18 000 000,00	0,00
T23002665124 SWTCA 130324PSA BA N	9 628 000,00	0,00
T23002699472 SWTCA 260424BILBAO N	48 084 000,00	0,00
T23002700463 SWACA 300424BILBAO N	96 150 000,00	0,00
T23002704202 SWTSG 300424BILBAO N	9 615 000,00	0,00
T23002726527 SWTBNP060624ECP LLOY	24 033 000,00	0,00
T23002742747 SWANAT040124ECP INTE	49 003 000,00	0,00
T23002745862 SWAABN070124ECP INTE	58 791 000,00	0,00
T23002749217 SWACIC130124ECP VOLK	9 792 000,00	0,00
T23002751455 SWANOM150724ECP SANT	47 921 000,00	0,00
T23002755715 SWTNOM190724ECP BNP	86 459 000,00	0,00
T23002758574 SWAABA230724ECP SANT	38 320 000,00	0,00
T23002768863 SWTBVV020824BILBAO N	34 545 000,00	0,00
T23002777934 SWTCAL240124ECP SVEN	83 767 000,00	0,00
T23002783740 SWTSGL300824BARCLA N	59 474 000,00	0,00
T23002785651 SWABBV050124CDC HA N	19 729 000,00	0,00
T23002785758 SWABBV050324FINAGA N	49 005 000,00	0,00
T23002788220 SWTSGL090924CD BNP Z	93 202 000,00	0,00
T23002795084 SWTNAT200924CD BNP P	67 155 000,00	0,00
T23002796180 SWAABA230924CD HEWLE	14 362 000,00	0,00
T23002802161 SWTABA270924CD BNP P	38 382 000,00	0,00
T23002804849 SWACIC011024ECP CAIX	23 972 000,00	0,00
T23002806589 SWASG 040424EDF N	39 171 000,00	0,00
T23002810109 SWAABA071024ECP SANT	23 965 000,00	0,00
T23002812254 SWAHSB101024ECP LAND	47 970 000,00	0,00
T23002813218 SWTNAT111024CD ABN A	52 811 000,00	0,00
T23002813822 SWTDOM160424ECP VOLK	49 230 000,00	0,00
T23002814413 SWACA 141024ECP LAND	57 555 000,00	0,00
T23002815510 SWTABA151024CD BNP P	28 804 000,00	0,00
T23002825484 SWTSG 020924SANTANDE	19 264 000,00	0,00
T23002825485 SWTCA 230424ECP INTE	29 376 000,00	0,00
T23002825527 SWTDOM050724ECP SANT	9 695 000,00	0,00
T23002825578 SWTNAT170424CD GS 4.	130 000 000,00	0,00
T23002827263 SWTNAT021124ECP SANT	38 363 000,00	0,00
T23002834276 SWTNAT081124CD NAB L	38 441 000,00	0,00
T23002836427 SWTNAT111124ECP SANT	6 720 000,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
T23002842513 SWTSG 211125CL BMT P	55 775 000,00	0,00
T23002843641 SWTRBS220524ECP TRAT	2 937 000,00	0,00
T23002851821 SWTSG 041225CACF 041	37 244 000,00	0,00
T23002852104 SWTNAT031224ECP SANT	25 756 000,00	0,00
T23002853090 SWACA 081225CACF B	46 709 000,00	0,00
T23002854547 SWTNOM091224ECP SANT	67 430 000,00	0,00
T23002856564 SWTABA121225CACF B	46 731 000,00	0,00
T23002857174 SWTBNP121224ECP SANT	34 648 000,00	0,00
T23002859092 SWASG 181225CACF B	75 055 000,00	0,00
T23002862476 SWTNOM180624GLD SACH	49 025 000,00	0,00
T21002215360 SWTCA 300323MORGAN S	0,00	15 000 000,00
T21002234053 SWACA 110523DAIMLER	0,00	5 000 000,00
T21002273926 SWTCA 120723VOLKSWAG	0,00	12 400 000,00
T21002344389 SWTCIC260123CM.ARKEA	0,00	3 000 000,00
T22002378586 SWTCIC030423DEUTSCHE	0,00	9 000 000,00
T22002398651 SWTCA 060123ECP IN.S	0,00	70 000 000,00
T22002403163 SWTCIC130123CD CS AG	0,00	70 000 000,00
T22002403164 SWTCA 050123ECP NATW	0,00	25 000 000,00
T22002428611 SWTCIC250123CD HP IN	0,00	10 000 000,00
T22002436212 SWTCA 250123GLDM SAC	0,00	10 000 000,00
T22002502197 SWTCIC060723ECP SANT	0,00	19 801 000,00
T22002510338 SWACA 250723ECP SANT	0,00	39 500 000,00
T22002529219 SWTNAT050123COFACE N	0,00	5 000 000,00
T22002537299 SWTNOM190123ECP VLOK	0,00	14 000 000,00
T22002537868 SWANAT200123ECP CDC	0,00	30 000 000,00
T22002539413 SWTNAT230123ECP VW Z	0,00	50 500 000,00
T22002540623 SWTNAX230223ECP SVEN	0,00	27 000 000,00
T22002547804 SWTBNP300123FINAGA N	0,00	35 000 000,00
T22002551999 SWTABN090123COFACE N	0,00	30 000 000,00
T22002552769 SWANAT100123ARVAL N	0,00	50 000 000,00
T22002555030 SWTNAT101023ECP LE T	0,00	20 000 000,00
T22002555922 SWTNAT120123FONCIE N	0,00	15 000 000,00
T22002556381 SWABBV130123SCHNEI N	0,00	35 000 000,00
T22002556393 SWTBVV130123ROQUET N	0,00	10 000 000,00
T22002556396 SWTNAT130123FINAGA N	0,00	8 000 000,00
T22002556492 SWTNAT130123ECP AMCO	0,00	7 000 000,00
T22002556631 SWTNAT310123ECP NTT	0,00	40 000 000,00
T22002557908 SWANAT170123FONCIE N	0,00	10 000 000,00
T22002557910 SWANAT170423ECP VW Z	0,00	25 000 000,00
T22002557914 SWTSGL310123ECP NTT	0,00	43 000 000,00
T22002560458 SWAABN300123FINAGA N	0,00	50 000 000,00
T22002560463 SWTCA 180123ECP DH E	0,00	35 000 000,00
T22002560486 SWTCA 180423ECP VOLK	0,00	18 000 000,00
T22002561477 SWANAX190123COFACE N	0,00	8 000 000,00
T22002562345 SWTNAX200123DASSAU N	0,00	15 000 000,00
T22002562932 SWTCA 201023ECP UBS	0,00	50 000 000,00
T22002565276 SWTNAX240223ECP VOLK	0,00	22 756 000,00
T22002566017 SWTNAT270223ECP VOLK	0,00	58 765 000,00

	29/12/2023	30/12/2022
T22002566084 SWTCA 260123FONCIE N	0,00	12 000 000,00
T22002566761 SWTNOM260123ECP PROX	0,00	30 000 000,00
T22002566778 SWTNAT261023ECP SANT	0,00	50 000 000,00
T22002566826 SWTNAT260223ECP BNP	0,00	70 000 000,00
T22002566883 SWABBV260123COVIV N	0,00	16 000 000,00
T22002567575 SWTNAT270423CDC HA N	0,00	15 000 000,00
T22002567609 SWTNAT260123ECP FERR	0,00	20 000 000,00
T22002567708 SWTSGL261023ECP NATW	0,00	38 906 000,00
T22002567872 SWTBVV271023ECD STAN	0,00	48 653 000,00
T22002568490 SWTBNP300123ICADE N	0,00	16 000 000,00
T22002569223 SWTCA 280423ECT THE	0,00	49 459 000,00
T22002569229 SWTSGL301023ECP SEB	0,00	29 166 000,00
T22002571538 SWTABN031123THALES N	0,00	14 588 000,00
T22002571541 SWABBV060223FINAGA N	0,00	19 902 000,00
T22002571542 SWABNP040223SCANIA 0	0,00	9 949 000,00
T22002571703 SWTSGL031123ECP TORO	0,00	38 874 000,00
T22002571719 SWTNAT290923BARCLA N	0,00	44 812 000,00
T22002572044 SWTBVV070223ROQUET N	0,00	7 000 000,00
T22002572048 SWTRBS090123PRFIN. N	0,00	15 000 000,00
T22002572845 SWABBV080523KLEPIE N	0,00	19 768 000,00
T22002576011 SWTNAT100223ECP CARL	0,00	15 000 000,00
T22002576016 SWASG 060223ECP FERR	0,00	15 000 000,00
T22002578660 SWTCA 140523PARIS N	0,00	20 000 000,00
T22002579999 SWANAT160223COVIV N	0,00	14 000 000,00
T22002580001 SWANAT160223SCHNEI N	0,00	25 000 000,00
T22002580875 SWTNAT170123PRFIN. N	0,00	23 000 000,00
T22002582977 SWTNAT100423THALES N	0,00	40 000 000,00
T22002584051 SWTCA 021123ECP STAN	0,00	38 855 000,00
T22002584754 SWANAT220523ECP SCAN	0,00	10 000 000,00
T22002585573 SWANAT230423ECP VW 2	0,00	100 000 000,00
T22002586426 SWTNOM240223ECP DH E	0,00	20 000 000,00
T22002588420 SWTNAT280423ECP RECK	0,00	21 000 000,00
T22002592222 SWANOM020323ICADE N	0,00	25 000 000,00
T22002592350 SWACA 050423FINAGA N	0,00	40 000 000,00
T22002594139 SWTHSB060623PSA BA N	0,00	42 000 000,00
T22002594190 SWTBNP061223CL N	0,00	20 000 000,00
T22002594462 SWTBVV060323ECP AMCO	0,00	19 000 000,00
T22002594504 SWTNOM300323ECP RECK	0,00	54 000 000,00
T22002594525 SWTCA 051223ECP SANT	0,00	20 000 000,00
T22002595557 SWANAT070323ECP AMCO	0,00	50 000 000,00
T22002595558 SWANAT070323ECP TELE	0,00	60 000 000,00
T22002595559 SWABNP070323ROQUET N	0,00	10 000 000,00
T22002595560 SWABBV070623ECP SCAN	0,00	20 000 000,00
T22002595679 SWANOM070323ECP COFI	0,00	24 000 000,00
T22002596298 SWANOM070723COFACE N	0,00	5 000 000,00
T22002597721 SWTNOM090623ECP SANT	0,00	40 000 000,00
T22002598496 SWTNOM120423ECP AMCO	0,00	12 000 000,00
T22002598514 SWTNOM111223ECP BANQ	0,00	60 000 000,00

	29/12/2023	30/12/2022
T22002599021 SWAHSB130623KLEPIE N	0,00	14 000 000,00
T22002599023 SWTHSB130323ECP DEUT	0,00	40 000 000,00
T22002600134 SWASG 140223EDF N	0,00	60 000 000,00
T22002600738 SWTNOM150223CD SUM.M	0,00	20 000 000,00
T22002601152 SWTSG 141223ECP SANT	0,00	46 000 000,00
T22002601798 SWANAT160323ECP ENEL	0,00	30 000 000,00
T22002602702 SWTABN190323ECP ENEL	0,00	38 000 000,00
T22002602846 SWTNAX210323ECP ENDE	0,00	35 000 000,00
T22002604371 SWABNP240423ECP UNIC	0,00	80 000 000,00
T22002605379 SWASGL230323ECP ENEL	0,00	40 000 000,00
T22002606539 SWANAT240323ENDESA 0	0,00	30 000 000,00
Total Taux	2 117 064 000,00	2 841 654 000,00
Total Swaps de taux	2 117 064 000,00	2 841 654 000,00
Total Engagements de gré à gré	2 117 064 000,00	2 841 654 000,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	2 117 064 000,00	2 841 654 000,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
T23002630307 SWTABN270124CD ABN A	50 000 000,00	0,00
T23002636516 SWTABA060224CD BNP P	70 000 000,00	0,00
T23002648233 SWTDOM160224ECP BNP	20 000 000,00	0,00
T23002741646 SWTABA030124ECP UNIC	19 604 000,00	0,00
T23002795227 SWTNAT060224OISEST/3	70 000 000,00	0,00
T23002838073 SWTCA 141124ECP ABN	28 834 000,00	0,00
T23002840840 SWTNAX170524ECP NATW	48 985 000,00	0,00
T21002269600 SWTCA 120723VOLKSWAG	0,00	10 373 000,00
T21002329796 SWTCAL121123HIGHLAND	0,00	8 628 000,00
T22002596532 SWTBNP071223CL N	0,00	50 000 000,00
Total Taux	307 423 000,00	69 001 000,00
Total Swaps de taux	307 423 000,00	69 001 000,00
Total Engagements de gré à gré	307 423 000,00	69 001 000,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	307 423 000,00	69 001 000,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 783 134,93	2 099 484,64
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 127 452,67	4 290 279,02
Produits sur titres de créances	108 285 645,64	28 845 506,68
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	7 240,32
Produits sur contrats financiers	6 042 503,23	3 050 893,53
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	148 238 736,47	38 293 404,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	26 250,00	68,06
Charges sur contrats financiers	231 508,31	172 610,73
Charges sur dettes financières	0,00	4 467 061,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	257 758,31	4 639 740,56
Résultat sur opérations financières (I - II)	147 980 978,16	33 653 663,63
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	9 412 236,57	6 645 737,78
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	138 568 741,59	27 007 925,85
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 611 424,71	-1 022 624,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	127 957 316,88	25 985 301,59

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC2 :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NE :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0010389254	0,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
RC	FR0013354230	0,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
IC2	FR0013368065	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
NE	FR0013369691	0,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR0010389254	Néant
RC	FR0013354230	Néant
IC2	FR0013368065	Néant
NE	FR0013369691	Néant

• **Commission de surperformance**

Part FR0010389254 IC

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation

est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013354230 RC

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013368065 IC2

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013369691 NE

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà

de l'indicateur de référence €STR capitalisé, même si cette

performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

• Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

• **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

• **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

• **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	7 314 842 202,22	7 438 087 140,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	25 096 358 915,33	28 927 051 376,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-25 093 126 086,89	-29 055 697 708,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	74 361 099,37	2 944 420,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 990 127,43	-60 929 426,97
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-65 050,07	-183 693,81
Différences de change	5 616 870,64	11 698 617,37
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	79 580 724,46	20 489 474,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	85 808 616,55	6 227 892,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 227 892,09	-14 261 582,27
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-6 794 434,38	4 374 075,69
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 286 002,42	4 508 431,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	4 508 431,96	134 356,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	138 568 741,59	27 007 925,85
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	7 589 352 854,84	7 314 842 202,22

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	24 053 868,49	0,32
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	80 141 458,40	1,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	104 195 326,89	1,37
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	2 540 665 940,87	33,48
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	828 732 250,82	10,92
T.C.N étrangers hors ECP	696 220 780,34	9,17
Euro Commercial Paper	2 103 193 560,65	27,71
TOTAL Titres de créances	6 168 812 532,68	81,28
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Taux	2 117 064 000,00	27,90
TOTAL Opérations de couverture	2 117 064 000,00	27,90
Autres opérations		
Taux	307 423 000,00	4,05
TOTAL Autres opérations	307 423 000,00	4,05

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	104 195 326,89	1,37	0,00	0,00
Titres de créances	3 831 554 936,78	50,49	2 211 714 208,60	29,14	125 543 387,30	1,65	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	932 410 629,36	12,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	2 117 064 000,00	27,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	237 423 000,00	3,13	70 000 000,00	0,92	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	20 207 166,60	0,27	83 988 160,29	1,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	2 364 149 257,32	31,15	3 237 945 060,70	42,66	566 718 214,66	7,47	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	932 410 629,36	12,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	422 715 000,00	5,57	1 432 835 000,00	18,88	261 514 000,00	3,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	229 604 000,00	3,03	77 819 000,00	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	SEK	SEK	USD	USD			devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	108 324 605,25	1,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 608,73	0,00	8,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	108 638 400,00	1,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			582 281 426,45
	FR0127147702	CFCMOC BMT25112024	9 943 838,63
	FR0127717165	CFCMOC BMT17052024	10 064 468,11
	FR0127850172	CFCMOC NCP02022024	28 962 405,41
	FR0127865899	CFCMOC BMT07022025	30 202 316,67
	FR0127870634	CFCMOC BMT21082024	10 049 854,00
	FR0127890251	CFCMOC NCP06032024	15 480 048,06
	FR0127990432	BFCM NCP02052024	78 078 764,83
	FR0128042589	CFCMMA BMT13062025	10 250 239,37
	FR0128141944	CFCMMA NCP06022024	30 520 048,86
	FR0128142686	BFCM NCP02082024	17 289 389,27
	FR0128154525	CFCMMA NCP07022024	10 166 401,47
	FR0128155134	CFCMMA NCP07052024	25 417 197,75
	FR0128191139	BFCM BMT29082025	25 101 928,89
	FR0128191519	BFCM NCP01082024	149 050 301,16
	FR0128193895	CFCMOC BMT05092025	30 103 290,00
	FR0128207521	BFCM NCP02092024	27 282 862,95
	FR0128295740	CFCMOC BMT31102025	10 077 691,00
	FR0128322882	BFCM NCP04112024	27 149 000,41
	FR0128344902	BFCM NCP04112024	17 052 652,61
	FR0128352020	CFCMOC BMT15012025	20 038 727,00
OPC			25 019 338,70
	FR0007041090	CM-AM MON.CT C 3D	25 019 338,70

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			607 300 765,15

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	127 957 316,88	25 985 301,59
Total	127 957 316,88	25 985 301,59

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	77 496 790,80	19 720 239,86
Total	77 496 790,80	19 720 239,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI IC2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 774 646,93	2 447 953,83
Total	8 774 646,93	2 447 953,83
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI NE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 134 643,99	1 225 373,15
Total	3 134 643,99	1 225 373,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 551 235,16	2 591 734,75
Total	38 551 235,16	2 591 734,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	66 505 615,13	-46 874 659,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	66 505 615,13	-46 874 659,38

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	40 069 445,03	-35 324 256,21
Total	40 069 445,03	-35 324 256,21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI IC2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 544 452,87	-4 425 189,80
Total	4 544 452,87	-4 425 189,80
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI NE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 630 848,79	-2 207 955,12
Total	1 630 848,79	-2 207 955,12
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	20 260 868,44	-4 917 258,25
Total	20 260 868,44	-4 917 258,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI IC	2 181 703 578,33	3 682,028	592 527,69	0,00	0,00	0,00	-2 056,76
31/12/2019	C2 PART CAPI IC2	595 278 116,60	5 560,685	107 051,22	0,00	0,00	0,00	-376,35
31/12/2019	C3 PART CAPI NE	344 137 221,82	3 451 500,00	99,7065	0,00	0,00	0,00	-0,35
31/12/2019	R1 PART CAPI RC	293 126 886,07	2 939 413,145	99,7229	0,00	0,00	0,00	-0,35
31/12/2020	C1 PART CAPI IC	4 111 464 731,82	6 956,453	591 028,89	0,00	0,00	0,00	-1 181,21
31/12/2020	C2 PART CAPI IC2	1 160 400 833,45	10 868,461	106 767,72	0,00	0,00	0,00	-226,08
31/12/2020	C3 PART CAPI NE	386 750 240,11	3 889 853,00	99,4254	0,00	0,00	0,00	-0,22
31/12/2020	R1 PART CAPI RC	324 169 088,95	3 260 703,39	99,4169	0,00	0,00	0,00	-0,25
31/12/2021	C1 PART CAPI IC	5 498 161 872,06	9 349,696	588 057,82	0,00	0,00	0,00	-2 344,69
31/12/2021	C2 PART CAPI IC2	1 082 993 710,69	10 194,738	106 230,65	0,00	0,00	0,00	-423,98
31/12/2021	C3 PART CAPI NE	435 704 249,73	4 404 053,00	98,9325	0,00	0,00	0,00	-0,38
31/12/2021	R1 PART CAPI RC	421 227 308,13	4 258 671,007	98,9105	0,00	0,00	0,00	-0,40
30/12/2022	C1 PART CAPI IC	5 512 460 900,43	9 369,006	588 372,01	0,00	0,00	0,00	-1 665,49
30/12/2022	C2 PART CAPI IC2	690 552 035,39	6 497,237	106 283,95	0,00	0,00	0,00	-304,31
30/12/2022	C3 PART CAPI NE	344 550 305,44	3 480 891,56	98,9833	0,00	0,00	0,00	-0,28
30/12/2022	R1 PART CAPI RC	767 278 960,96	7 754 716,292	98,9435	0,00	0,00	0,00	-0,29
29/12/2023	C1 PART CAPI IC	4 571 693 443,97	7 511,98	608 587,00	0,00	0,00	0,00	15 650,49
29/12/2023	C2 PART CAPI IC2	518 769 049,22	4 719,019	109 931,54	0,00	0,00	0,00	2 822,42
29/12/2023	C3 PART CAPI NE	186 165 178,64	1 818 509,423	102,3724	0,00	0,00	0,00	2,62
29/12/2023	R1 PART CAPI RC	2 312 725 183,01	22 604 462,241	102,3127	0,00	0,00	0,00	2,60

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	33 276,12400	19 874 776 721,53
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-35 133,15000	-20 999 874 207,22
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 857,02600	-1 125 097 485,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	7 511,98000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC2		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	20 990,87600	2 258 773 573,70
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-22 769,09400	-2 459 201 829,64
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 778,21800	-200 428 255,94
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4 719,01900	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI NE		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 181 067,78600	119 278 198,11
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 843 449,92300	-285 590 795,25
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 662 382,13700	-166 312 597,14
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 818 509,42300	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	28 231 612,44500	2 843 530 421,99
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-13 381 866,49600	-1 348 459 254,78
Solde net des Souscriptions/Rachats	14 849 745,94900	1 495 071 167,21
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	22 604 462,24100	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC2	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI NE	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
R1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010389254 C1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 748 645,61
Pourcentage de frais de gestion variables	0,06
Commissions de surperformance (frais variables)	3 373 595,68
Rétrocessions de frais de gestion	16 952,61

	29/12/2023
FR0013368065 C2 PART CAPI IC2	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	427 125,61
Pourcentage de frais de gestion variables	0,07
Commissions de surperformance (frais variables)	567 862,09
Rétrocessions de frais de gestion	2 283,03

	29/12/2023
FR0013369691 C3 PART CAPI NE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	122 054,27
Pourcentage de frais de gestion variables	0,07
Commissions de surperformance (frais variables)	177 105,52
Rétrocessions de frais de gestion	902,34

	29/12/2023
FR0013354230 R1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 136 359,78
Pourcentage de frais de gestion variables	0,06
Commissions de surperformance (frais variables)	882 890,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 264,01

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Changes à terme	101 155 575,36
Total des créances		101 155 575,36
Dettes	Changes à terme	108 638 400,00
Dettes	Frais de gestion	7 697 224,34
Total des dettes		116 335 624,34
Total dettes et créances		-15 180 048,98

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	6 661 497 643,99	87,77
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	104 195 326,89	1,37
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	6 168 812 532,68	81,28
TITRES OPC	388 489 784,42	5,12
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-7 697 224,34	-0,10
CONTRATS FINANCIERS	10 624 630,47	0,14
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	10 624 630,47	0,14
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	924 927 804,72	12,19
DISPONIBILITES	932 410 629,36	12,29
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	-7 482 824,64	-0,10
ACTIF NET	7 589 352 854,84	100,00

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM MONEPLUS**
Identifiant d'entité juridique: **969500075TDH05P6G477**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: __%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: __%



Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de **20,0 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,52/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,92/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de **6,52/10, en amélioration de 0,11 avec l'année précédente (6,41)** sur la période. Cela est dû à une amélioration générale de la notation des signatures composant l'actif.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à l'attention portée au choix des signatures composant l'actif.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	Finance	1,4	FRANCE
ABN AMRO BANK NV	Finance	1,3	PAYS-BAS
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	Finance	1,1	FRANCE
BARCLAYS BANK PLC	Finance	0,9	FRANCE
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	Finance	0,9	FRANCE
BPCE	Finance	0,9	FRANCE
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	Services aux collectivités	0,9	PAYS-BAS
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL BANK	Finance	0,9	ROYAUME UNI
BNP PARIBAS FORTIS SA	Finance	0,9	BELGIQUE
BPIFRANCE SA	Autres	0,9	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de **20,0%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

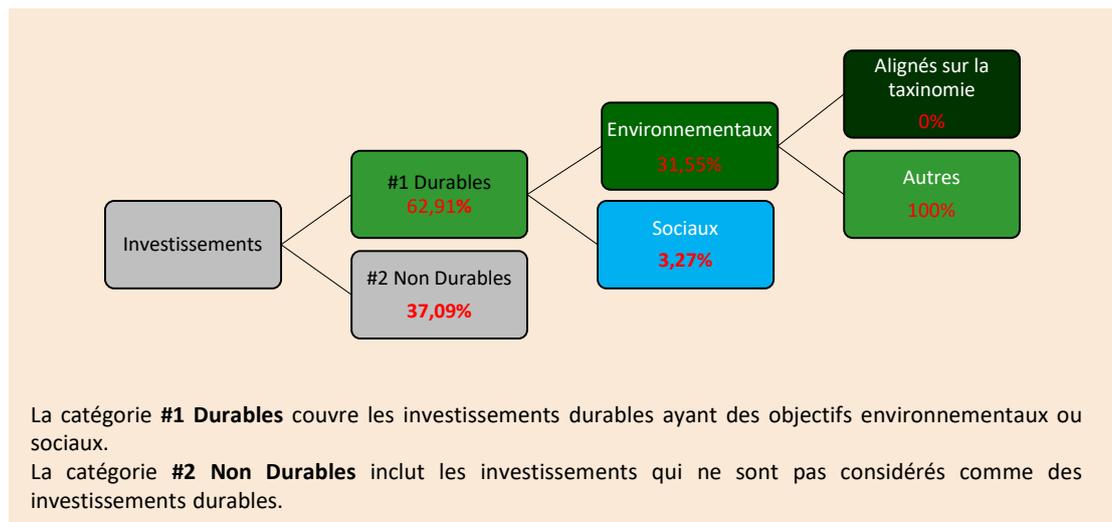
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids
autres	17,8
Finance	57,8
Services aux collectivités	8,3
Consommation discrétionnaire	4,9
Industrie	2,8
Consommation de base	1,1
Services de communication	1,0
Matériaux	0,8
Technologies de l'information	0,6
Immobilier	0,4
Souverain	4,6

{PAS_D



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

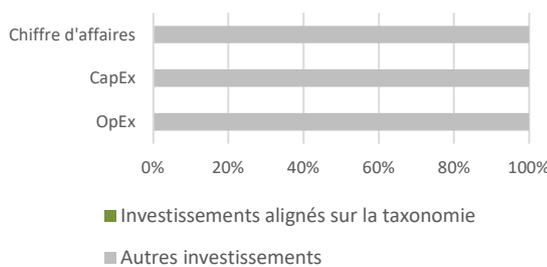
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?**

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **3,27%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM MONEPLUS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
CM-AM MONEPLUS
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM MONEPLUS

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM MONEPLUS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 28/03/2025 11:57:31

Nicolas Duval-Arnould
Associé